



OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DES ESPACES
AGRICOLES,
NATURELS ET DE
L'ALIMENTATION

JUIN
2023

L'agriculture du Nord-Isère en 2020

Un coup d'oeil sur l'agriculture du Nord-Isère en 2020	2
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture dans le Scot Nord-Isère ?	4
Comment l'agriculture du Nord-Isère fait face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?	6
Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent le Nord-Isère ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?	8
Conclusion	9

PRÉSENTATION

Tous les dix ans, l'Opeana produit des synthèses issues du recensement agricole. En 2020, il propose une analyse des principales évolutions agricoles sur les douze Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, définie par le périmètre de l'inter-Scot.

Ces données sont précieuses pour les partenaires de l'Opeana car elles permettent de rendre compte des évolutions de l'activité agricole sur leurs territoires et ceux de leurs voisins. Ce document présente les chiffres agricoles pour le Nord Isère.

Après un portrait général de 2020, cette publication présente les grandes évolutions en termes de structuration des exploitations et de population agricole avant de questionner les enjeux environnementaux et climatiques et les changements de pratiques associés (irrigation, agriculture biologique...). La dernière partie présente les productions principales du territoire et les nouvelles tendances au regard de la consommation de l'espace et du potentiel de production.

NB : La baisse du nombre d'exploitations agricoles est forte et constante dans l'ensemble du territoire étudié et de la France ; ce qui engendre une baisse systématique du nombre d'exploitations pour toutes les variables. Dans cette publication c'est donc l'évolution de la part des exploitations que l'on observe.

Ex. : si on passe de 604 exploitations en 2010 à 386 en 2020 et que l'on regarde la variable des circuits courts : on est passé de 212 à 189 exploitations pratiquant les circuits courts et ce nombre a donc diminué a priori. Mais si l'on s'intéresse à la part, on observe une augmentation : on est passé de 212 exploitations pratiquant les circuits courts en 2010 sur 604 au total (soit $212 / 604 = 35\%$ des exploitations) à 189 sur 386 en 2020 (soit 49%) soit une évolution de $+40\%$ de la part des exploitations en circuits courts.

Un coup d'oeil sur l'agriculture du Nord-Isère en 2020

Source :

Recensement général agricole (RGA)



728 exploitations

d'une surface agricole moyenne de **52 ha par exploitation**

48 ha



11%

des exploitations ont un avenir agricole incertain

8%



1 520 personnes

soit 867 ETP dont **19%** de salariés

33%



15%

des exploitations sous labels de qualité dont **8%** en AB

39%
dont 13% en AB



899 chefs d'exploitations

dont **22%** de femmes

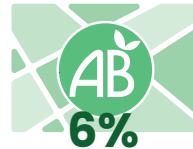
22%



54 070 k€

de PBS générée par les exploitations soit **74 k€/exploitation**

113 k€



6%

de SAU en agriculture biologique

10%



20%

en circuit court
dont **18%** par la vente directe

35%
dont 24% en direct



69%

d'exploitations individuelles

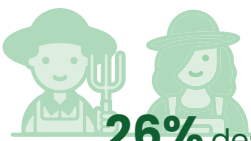
67%



15%

des exploitations avec une activité de diversification (atelier de transformation, agritourisme...)

16%



26% des exploitants ont plus de 60 ans

17%

Note :

A titre comparatif, les chiffres sur la carte à fond vert sont ceux de l'inter-Scot.

* : L'ensemble des acronymes ainsi que le vocabulaire spécifique sont définis dans le lexique en fin de publication.



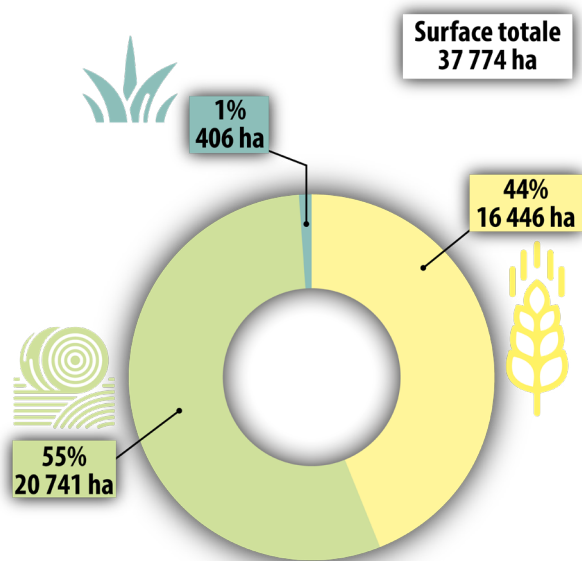
5%

de surfaces irriguées

10%

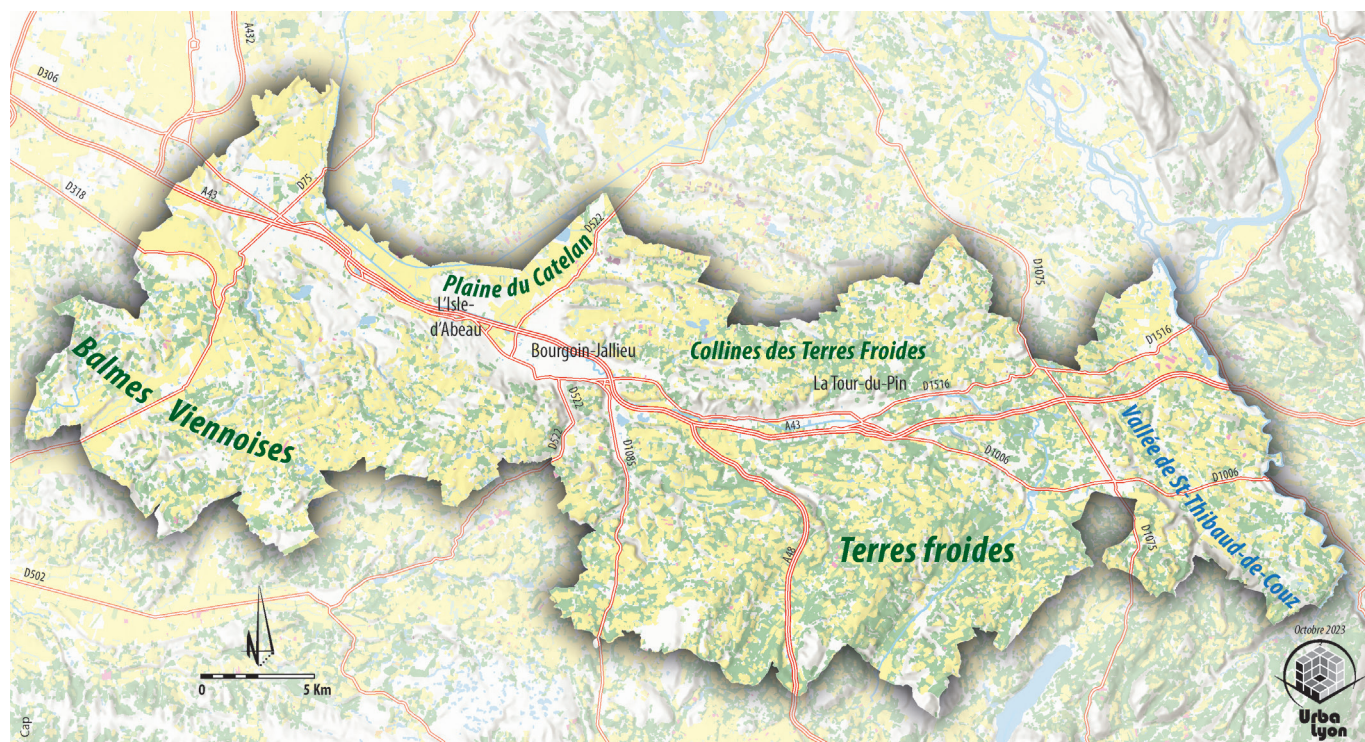
Répartition des surfaces agricoles selon le type de cultures (RGA 2020)

- grandes cultures
- autres cultures industrielles
- maraîchage
- prairies et fourrages
- vignes
- vergers
- autres cultures



Territoire du Scot Nord-Isère

- viticulture
- arboriculture
- maraîchage
- autres espaces agricoles
- grande culture
- élevage (fourrage et prairie temporaire)
- élevage (prairie permanente)



source : RPG 2019



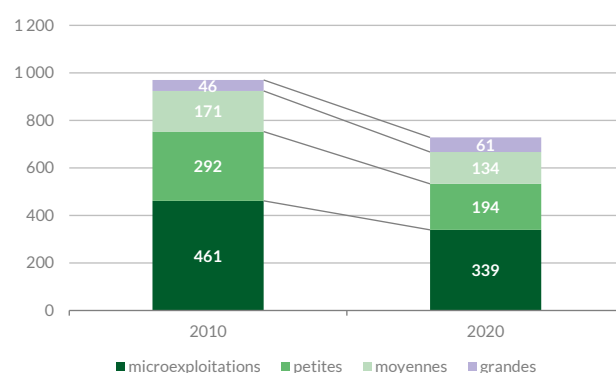
Quelles sont les grandes évolutions économiques de l'agriculture du Nord-Isère ?

(2010-2020 et 1970-2020)

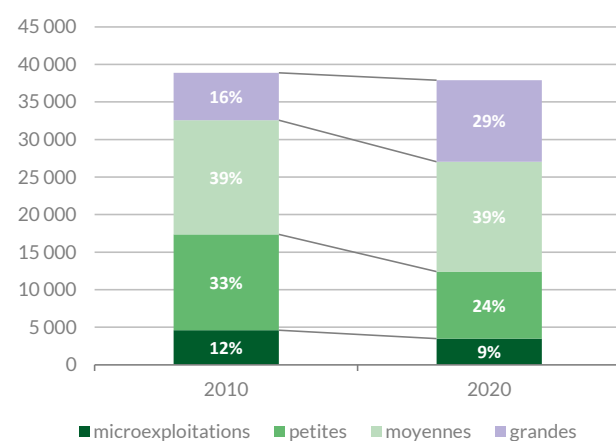
Un quart d'exploitations de moins qu'en 2010, la SAU est stable

- Le nombre d'exploitations diminue de 25 % entre 2010 et 2020.
- La SAU a reculé de 3% dans la décennie, soit 1 014 hectares.
- Cette disparition profite aux exploitations déjà les plus grandes : elles passent de 16 à 29% de la SAU totale.
- La part de SAU des petites et micro-exploitations décline de manière notable.

Nombre d'exploitations



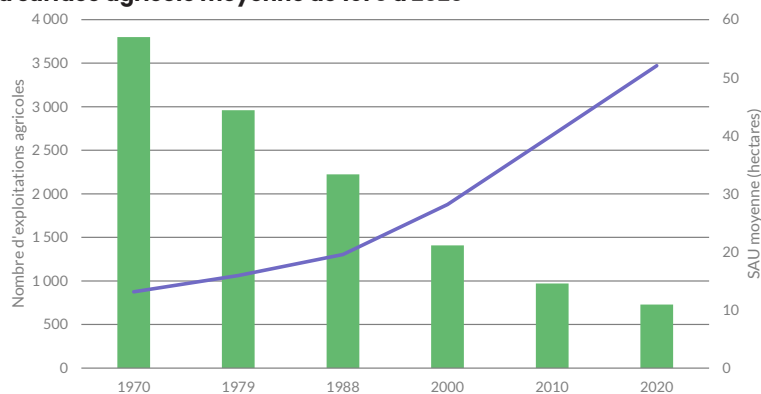
SAU



La concentration des exploitations depuis les années 1970

- Le recul du nombre d'exploitations est continu depuis 1970, de manière plus rapide entre 2000 et 2010, à -37%, plus que dans l'inter-Scot (-33%).
- Parallèlement, la SAU moyenne des exploitations est en constante augmentation depuis 1970 : elle est passée de 13 ha en 2010 à 52 ha en 2020.

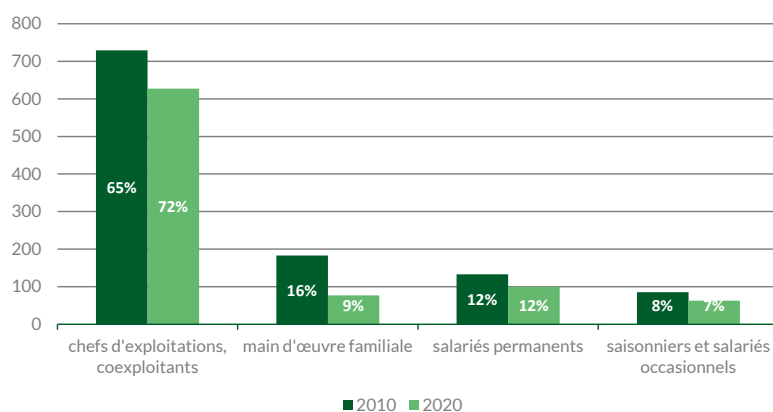
Évolution du nombre d'exploitations et de la surface agricole moyenne de 1970 à 2020



Une baisse généralisée de la main-d'œuvre

- Depuis 2010, la main-d'œuvre totale connaît une baisse plus importante qu'à l'échelle de l'inter-Scot s'agissant des effectifs (-34 % contre -27 %) et des ETP (-23 % contre -15 %).
- La part de travail effectué par les chefs et cheffes d'exploitations est en augmentation, occupant presque les trois quarts des ETP en 2020, malgré une baisse d'effectif.
- Comme dans le reste de l'inter-Scot, la main-d'œuvre familiale est en net recul pour devenir plus marginale encore en 2020, avec 9% des ETP.
- Alors qu'ailleurs, la part de travail effectué par les salariés est en augmentation, elle est en léger recul dans le Nord-Isère, atteignant 19% en 2020.

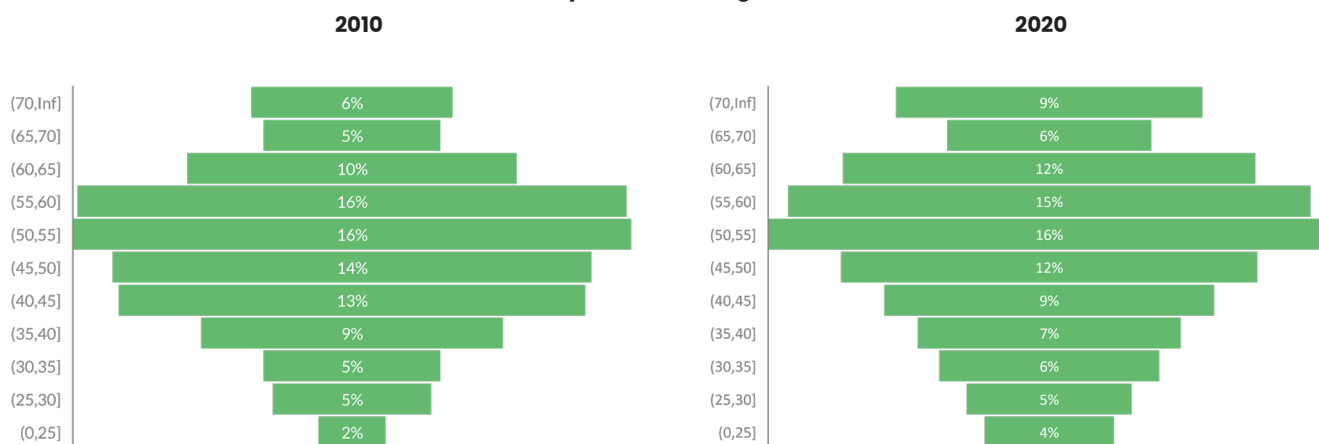
Évolution de la main d'oeuvre de 2010 à 2020 en équivalent temps plein



Une population vieillissante avec une forte proportion d'exploitants de «plus de 70 ans»

- La population agricole est vieillissante et ne montre pas de signe clair de renouvellement.
- Les tranches les plus âgées ont gagné en effectif et à l'inverse les jeunes sont moins représentées en 2020.
- La classe d'âge des 50-55 ans est la plus représentée en 2020 avec 16% des effectifs.
- En 2020, 57% des chefs et cheffes d'exploitation ont plus de 50 ans, alors qu'ils n'étaient que 52% en 2010.
- Presque un agriculteur sur 10 a plus de 70 ans, une part en nette augmentation entre 2010 et 2020.
- 22% des agriculteurs a 40 ans ou moins en 2020, ce qui est légèrement plus qu'en 2010 (20%).
- La part de femmes à la tête des exploitations agricoles a diminué légèrement passant de 23 à 22%.

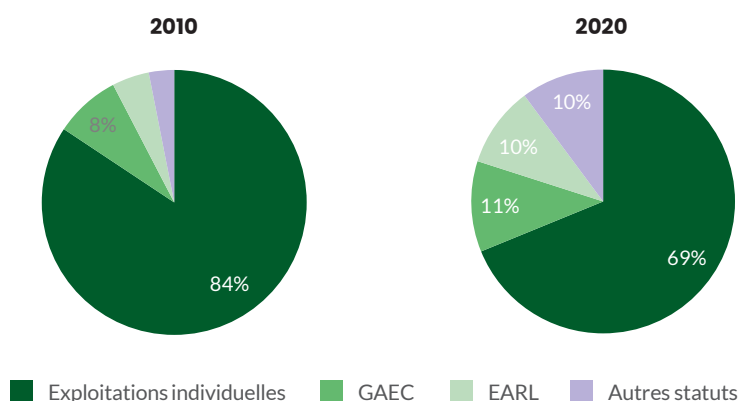
Pyramides des âges



Une majorité d'exploitations individuelles mais une évolution vers le collectif

- En 2010 et 2020, les exploitations individuelles sont majoritaires même si elles ont diminué au profit notamment des EARL qui ont doublé et des « autres statuts » qui ont triplé.
- Ces statuts permettent d'améliorer les conditions de travail en partageant les rythmes entre plusieurs associés.

Statuts des exploitations



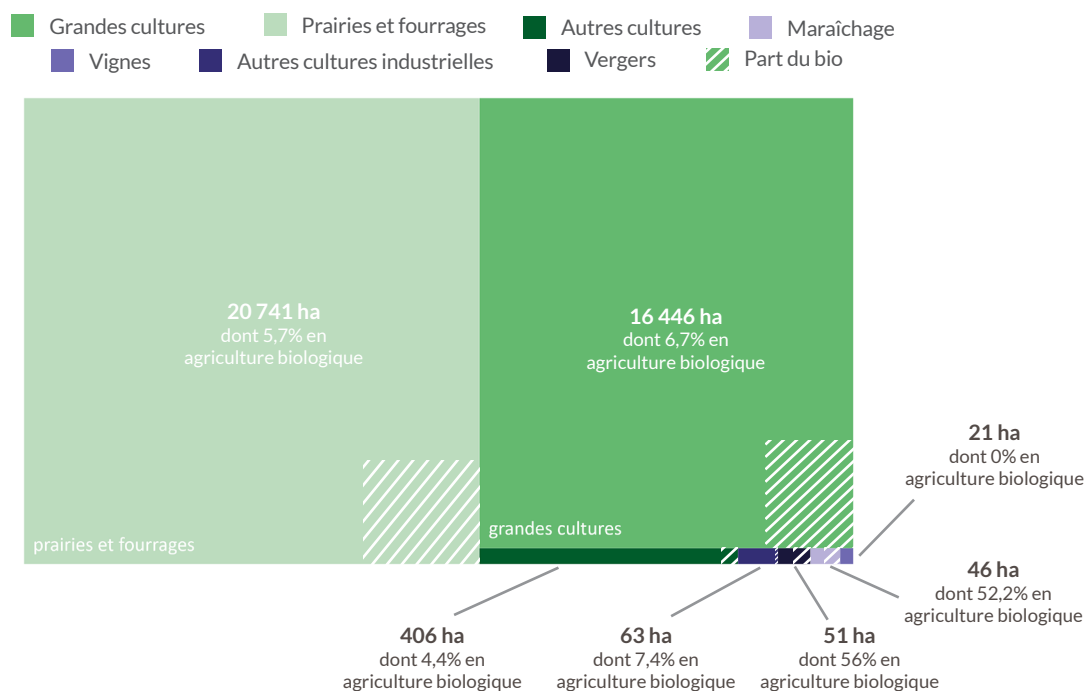


Comment l'agriculture du Nord-Isère fait-elle face aux enjeux environnementaux et sociétaux ?

L'agriculture biologique moins présente que dans l'inter-Scot

- Avec 2 372 hectares et 6,3% de la SAU, l'AB est moins présente en Nord-Isère que dans l'inter-Scot, où elle couvre 10% de la SAU.
- 97% de la SAU AB sont couvertes par des grandes cultures et des prairies, avec 1 107 et 1 188 hectares respectivement mais cela correspond seulement à 7% et 6 % de leurs surfaces totales.
- 56% des vergers sont en AB, soit 29 hectares.
- 52% de la SAU maraîchère est en AB, soit 24 hectares.

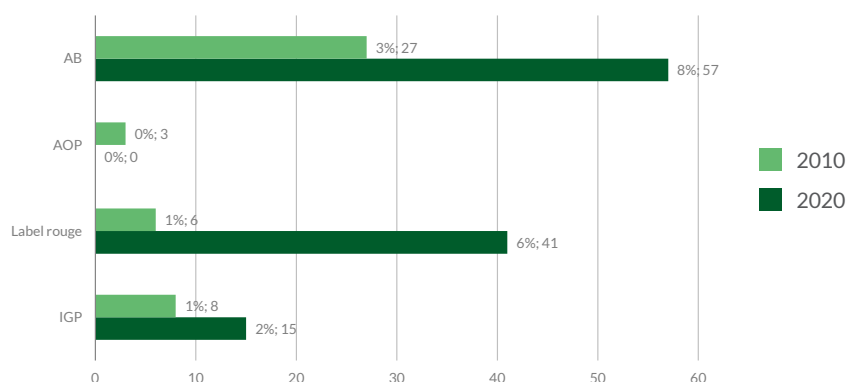
Agriculture biologique et labels de qualité



Les labels de qualité peu prisés

- Le Nord-Isère compte 7% de ses exploitations en AB, alors qu'elles sont 13% dans l'inter-Scot.
- Le nombre d'exploitations en AB a plus que doublé en 10 ans.
- Les autres signes officiels de qualité concernent seulement 7,6 % des exploitations (contre 26,1 % à l'échelle de l'inter-Scot), un nombre toutefois en forte progression depuis 2010 (+224 % en part), avec 2,1 % des exploitations bénéficiant d'une IGP et 5,6 % d'un Label rouge.

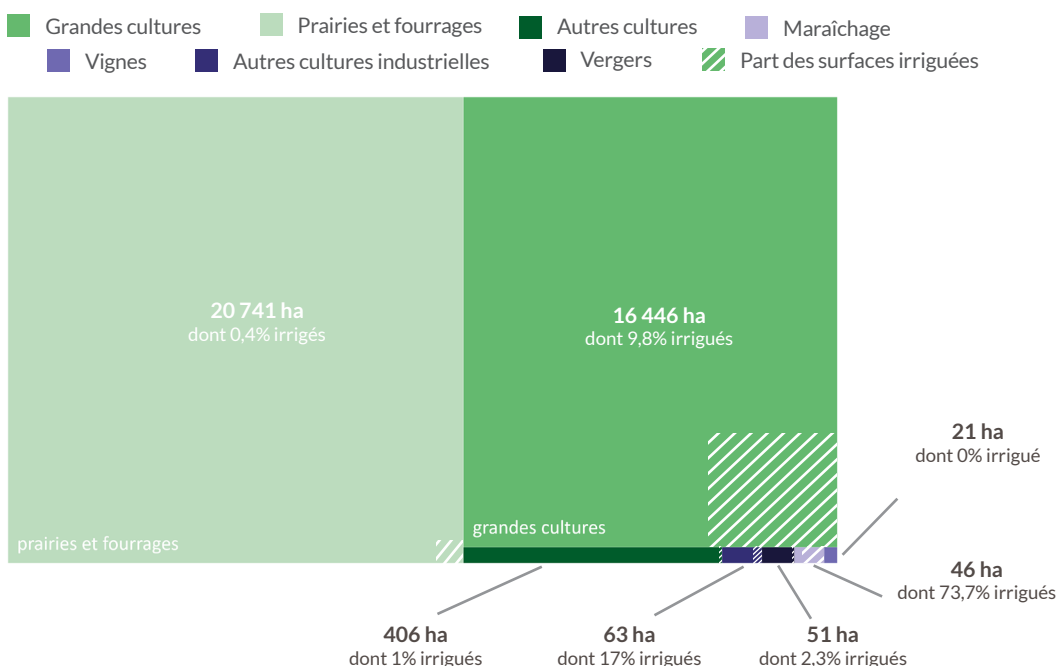
Part des exploitations bénéficiant d'un label de qualité



L'irrigation globalement en marge

- Avec 1 742 hectares et 5% de la SAU totale, la part de surface irriguée est moitié moins importante que celle observée à l'échelle de l'inter-Scot (10%)
- L'irrigation a progressé moins rapidement en Nord-Isère que dans l'inter-Scot entre 2010 et 2020 : +12 % contre +21%.
- Avec 1 616 hectares, 92% de l'ensemble de la SAU irriguée du territoire est en grandes cultures mais cela correspond à seulement 10% de leur SAU totale.
- 74% des surfaces de maraichage sont irriguées, soit 34 hectares.
- L'arrêt de la culture des plantes à fibres et industrielles engendre une baisse d'irrigation en 2020 car la moitié de leurs surfaces était irriguée en 2010.

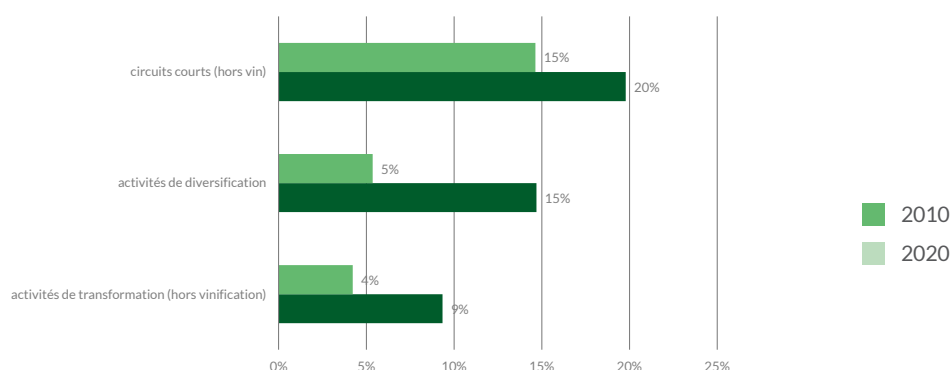
Part des surfaces irriguées en 2020



Les activités de diversification augmentent mais restent moins présentes qu'ailleurs

- L'ensemble des activités de diversification est en augmentation dans le Nord-Isère ce qui permet aux exploitations de diversifier leurs revenus.
- 20 % des exploitations pratiquent les circuits courts, contre 35% dans l'inter-Scot.
- Le nombre d'exploitations pratiquant des activités de diversification a doublé et est passé de 5 à 15% des exploitations, notamment dû au développement du travail à façon (+566% en part) et des énergies renouvelables (11 exploitations).
- Les activités de transformation sont également en augmentation via la création d'ateliers de découpe de viande (37 unités) et traitement des fruits et légumes (15 unités).

Part des exploitations concernées par des activités de diversification, de transformation et de circuits courts



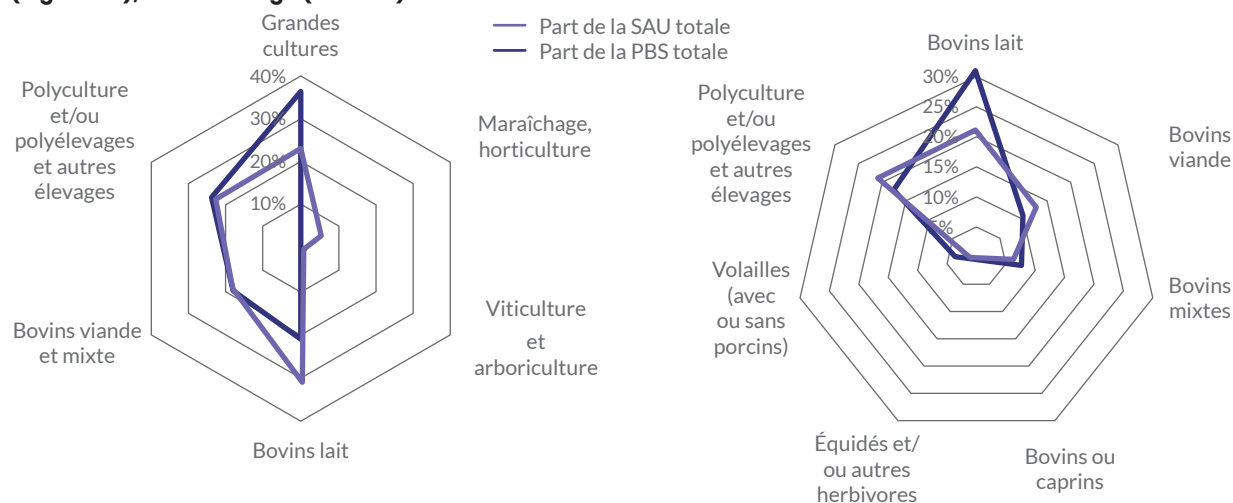


Quelles sont les grandes productions agricoles qui structurent le Nord-Isère ? Et quelles sont les nouvelles tendances ?

Un territoire partagé entre grandes cultures et élevage

- Les grandes cultures sont importantes en Nord-Isère, avec 45 % des exploitations et 36% de la SAU.
- Les élevages bovins et la polyculture-élevage occupent 60% de la SAU, alors que 52% des exploitations sont spécialisées en production végétale.
- 22% des exploitations sont en polyculture-élevage, couvrant 24% de la SAU.
- Les élevages bovins sont très présents : avec 10% des exploitations et 21% de la SAU en laitier et 15% des exploitations et 19% de la SAU en allaitant.
- Avec 31% de la PBS totale, les élevages bovins laitiers sont les plus gros contributeurs, ils sont suivis par les exploitations en grandes cultures et polyculture élevage toutes deux à 23% de la PBS.
- Les élevages bovins allaitants couvrent 18% de la PBS.

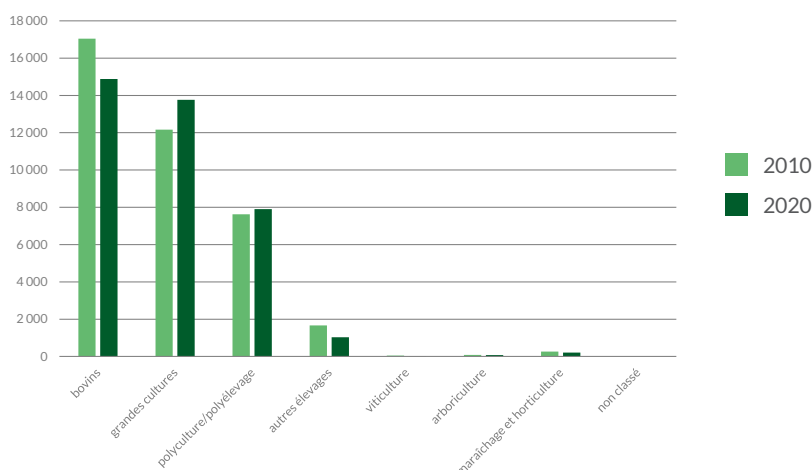
Part de SAU et PBS des principales orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) (à gauche), focus élevage (à droite)



Les grandes cultures et la polyculture élevage continuent de progresser.

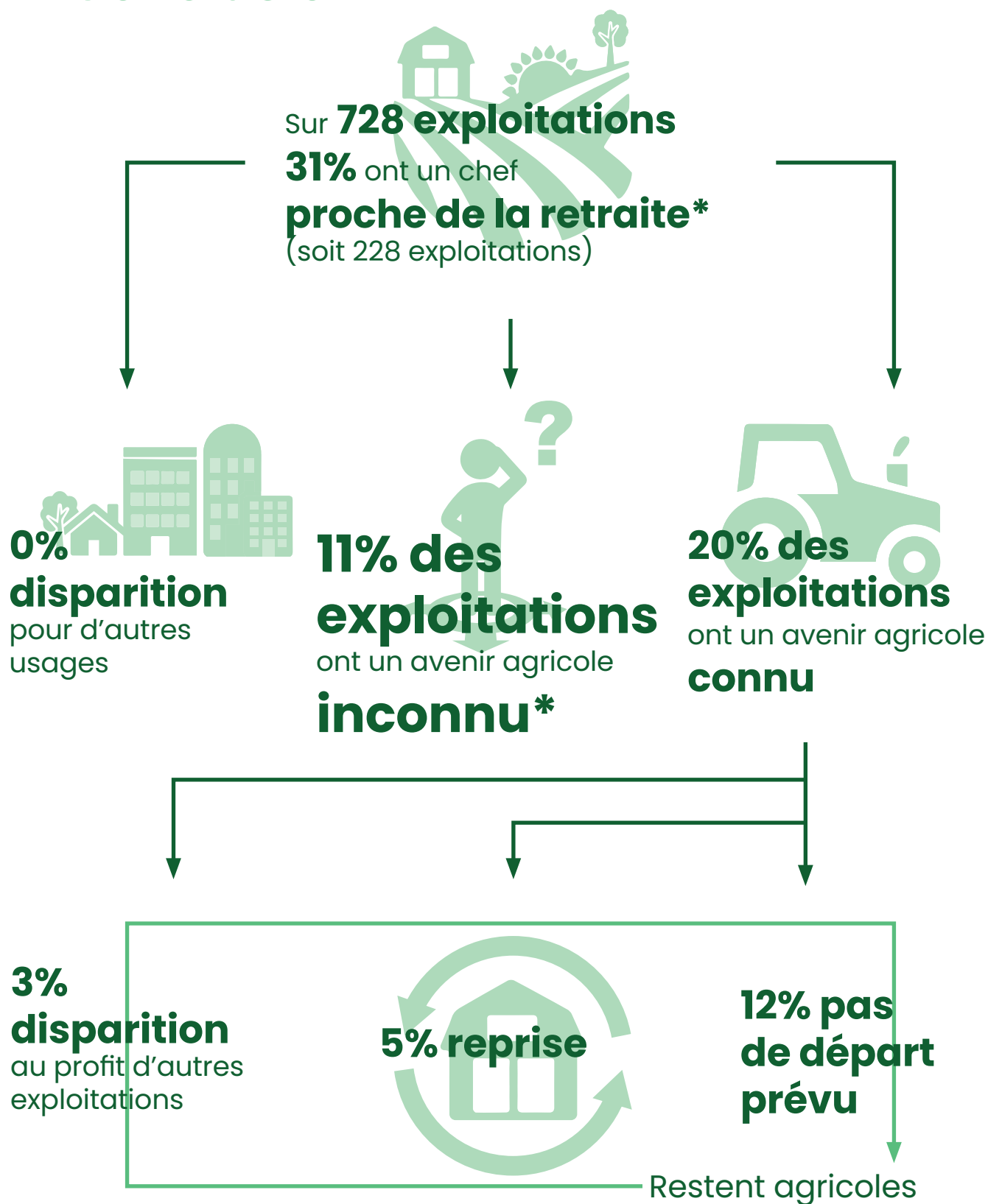
- Les exploitations en grandes cultures gagnent 1 600 hectares et leur nombre est stable.
- Les élevages bovins perdent 2 158 hectares notamment les bovins laitiers dont les exploitations diminuent de 42% et les surfaces de 21%.
- Les surfaces en polyculture élevage ont légèrement augmenté alors que le nombre d'exploitations a diminué de près de moitié entre 2010 et 2020 ; leur taille a donc augmenté.
- Le nombre d'exploitations horticoles reste stable mais les surfaces diminuent de 30% ; les exploitations ce sont donc intensifiées.

Répartition des OTEX en surfaces en 2010-2020





Conclusion



* proche de la retraite : exploitation dirigée par au moins un exploitant qui a dépassé 60 ans.

* avenir agricole inconnu : les chefs d'exploitation déclarent ne pas savoir ce que va devenir leur exploitation dans les trois prochaines années.



Les exploitations agricoles du Nord-Isère dégagent une PBS significativement inférieure à la moyenne de l'aire métropolitaine lyonnaise. L'activité agricole est largement partagée entre grandes cultures et élevage. L'élevage bovin laitier reste important, générant la plus grande part de la PBS, soit 31%, pour seulement 22% de la SAU totale. En comparaison, les exploitations spécialisées en grandes cultures, plutôt concentrées à l'ouest du territoire, occupent 36% de la SAU totale, pour une part de 23% du PBS.

Les chefs et cheffes d'exploitation vieillissent, alors que le renouvellement générationnel ne semble être assuré : ils étaient 48% à avoir «50 ans ou moins» en 2010, ils ne sont plus que 43%. Cette faible dynamique s'explique en partie par la présence de l'élevage, notamment laitier, qui reste important dans le Nord-Isère : il s'agit d'une activité très contraignante, nécessitant beaucoup d'astreinte, donc incompatible en partie avec ce désir de

normalisation des agriculteurs et agricultrices pouvant expliquer la difficulté de recrutement de nouveaux chefs et cheffes d'exploitation.

Le vieillissement de la population agricole est d'autant plus inquiétant que la proportion de chefs et cheffes d'exploitations proches de la retraite est de 31% alors qu'ils sont 22% sur l'inter-Scot. Parmi eux, 11% ne connaissent pas l'avenir de leur ferme dans les trois prochaines années ; c'est trois points de plus que sur l'inter-Scot.

Globalement, l'agriculture du Nord-Isère traverse les difficultés économiques d'un territoire orienté vers la production laitière ne bénéficiant qu'à la marge de valorisation supplémentaire. L'AB est peu sollicitée, de même pour d'autres labels de qualité. Parallèlement, malgré leur développement dans la dernière décennie, les circuits courts et la transformation à la ferme restent moins répandus que dans le reste de l'aire métropolitaine.

Retrouvez les publications des chiffres par territoire issus du recensement agricole 2010 sur le site d'UrbaLyon :

Les chiffres clés de l'agriculture et des espaces agricoles des Scot agglomération lyonnaise, Beaujolais, Ouest Lyonnais, Monts du Lyonnais ainsi que douze plaquettes sur les Communautés de Communes et Pays.





Lexique

AOP

AOP-AOC : l'appellation d'origine protégée (AOP), signe européen, désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique. L'appellation d'origine contrôlée (AOC), signe national constitue une étape vers l'AOP. La notion de terroir, système d'interactions entre un milieu physique et biologique et un ensemble de facteurs humains fonde le concept des appellations d'origine. *Source : Agreste*

Autres cultures industrielles

Ce poste comprend notamment les bourgeons de cassis, les cultures tinctoriales (betterave rouge pour la fabrication de colorants), le sorgho à balai, le seigle récolté en vert pour la vannerie, la cardère à foulon, le topinambour pour la distillerie. *Source : Agreste*

EARL

Exploitation agricole à responsabilité limitée. Forme de société civile spécifique à l'agriculture, régie par le code rural. La société unipersonnelle ou entre époux est admise, la participation de tous les associés aux travaux n'est pas obligatoire. En revanche, les associés ne bénéficient pas de la transparence juridique. La responsabilité financière des associés est limitée. *Source : Agreste*

ETP

Equivalent-temps-plein. Un ETP correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année). *Source : Agreste*

Exploitation individuelle

L'activité agricole est exercée par un exploitant seul ou avec les membres de sa famille. Ces derniers peuvent avoir le statut de co-exploitant, de conjoint collaborateur, d'aide familial, d'associé d'exploitation ou bien de salarié. Dans l'entreprise individuelle, les biens personnels de l'exploitant ne sont pas distincts des biens professionnels. L'exploitant est responsable des dettes de son entreprise sur l'ensemble de son patrimoine. *Source : Chambre d'Agriculture PACA*

GAEC

Groupement agricole d'exploitation en commun. Forme de société spécifique à l'agriculture, régie par le code rural, le Gaec se caractérise par la participation de tous les associés aux travaux, une responsabilité financière limitée et le principe de transparence : les associés conservent sur le plan économique, social et fiscal leur statut de chef d'exploitation. *Source : Agreste*

IGP

L'indication géographique protégée (IGP), signe européen, distingue un produit dont toutes les phases d'élaboration ne sont pas nécessairement issues de la zone géographique éponyme mais qui bénéficie d'un lien à un territoire et d'une notoriété. *Source : Agreste*

OTEX

Orientation technico-économique des exploitations : classification européenne des exploitations selon leur production principale ; lorsque la Production Brute Standard (PBS) dépasse deux-tiers du total. *Source : Agreste*

PBS

Production Brute Standard par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS. *Source : Agreste*

Salariés permanents/occasionnels

Les personnes employées sont distinguées selon qu'elles ont été présentes plus de 8 mois sur l'exploitation ou moins. Dans le premier cas, elles sont considérées comme y travaillant de façon permanente, et dans le second comme des employés saisonniers ou occasionnels. *Source : Agreste*

SAU

Surface Agricole Utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes. *Source : Agreste*



Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Bertille Joli** - b.joli@urbalyon.org

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme